



26^{ème} BROCANTE

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 2023
60650 LE MONT SAINT ADRIEN

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné :

NOM : _____ Prénom : _____

Né le _____ à _____

Domicile : _____

Numéro de téléphone (obligatoire) : _____

Adresse mail : _____ @ _____

Titulaire de la pièce d'identité numéro :

Carte d'identité n° : _____

Ou Permis de conduire n° : _____

Ou Passeport n° : _____

Délivrée le _____ par la préfecture de _____

Atteste sur l'honneur :

- ne pas représenter une association ;
- n'être pas inscrit au registre du commerce et des sociétés ;
- vendre exclusivement des objets personnels et usagers ;
- ne pas participer à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du code pénal).

**Alimentaire réservé
aux organisateurs**

RESERVATION

**Merci d'utiliser la
boîte aux lettres de
la mairie**

TARIFS : 2,00 € le mètre pour les habitants de la commune

3,50 € le mètre pour les habitants des autres communes et les professionnels

RESERVATION d'un emplacement (3m minimum) de _____ mètres au prix de _____ € (le m)

soit un total de _____ €

A mon départ, je m'engage à ne pas abandonner les objets invendus sur la chaussée ou sur mon emplacement et à utiliser les points tri mis à disposition.

A _____, le _____ Signature

Cette attestation devra être remise à l'organisateur au moment de l'inscription sur le registre. L'article 441-7 du Code Pénal punit de un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts, de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ou de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.